



Bd des Philosophes 17
1205 Genève

Tel : + 41 22 / 347.88.15
Fax : + 41 22 / 347.88.17
E-mail : claudio.truffer@ctr-audit.ch

**Ligue genevoise contre le rhumatisme,
Genève**

**Rapport du organe de révision
sur le contrôle restreint pour l'exercice
arrêté au 31 décembre 2016**

Genève, le 11 mai 2017

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale des membres de la

Ligue genevoise contre le rhumatisme, Genève.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue genevoise contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales aux statuts et aux directives de l'Etat de Genève applicables incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux directives de l'Etat de Genève applicables.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO sont respectées.

Genève, le 11 mai 2017

CTR – Audit & Conseil SA

Claude-Jean Truffer
Réviseur responsable
Expert réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Bilan au 31 décembre	Renvoi	2 0 1 6	2 0 1 5
		CHF	CHF
A c t i f			
Actif circulant			
Liquidités	3.1	11'909.04	12'400.10
Actifs de régularisation	3.2	58'541.25	63'629.90
		70'450.29	76'030.00
Actif immobilisé			
Mobilier, Matériel	3.3	2'680.00	4'560.00
Informatique	3.4	2'400.00	0.00
		5'080.00	4'560.00
Total de l'actif		75'530.29	80'590.00
P a s s i f			
Fonds étrangers à court terme			
Créanciers		2'646.15	2'277.99
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat 2011 - 2014		0.00	5'858.38
Passifs de régularisation	3.5	28'788.25	37'834.75
		31'434.40	45'971.12
Fonds étrangers à long terme			
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat 2015 - 2016		0.00	0.00
		0.00	0.00
Capital des fonds			
Fonds pharmas	3.6	30'000.00	20'000.00
		30'000.00	20'000.00
Capital de l'organisation			
Capital lié	3.7	37'137.55	37'137.55
Capital libre		-20'611.61	-20'611.61
Perte cumulée pour la période de subvention à charge de l'association		-2'430.05	-1'907.06
		14'095.89	14'618.88
Total du passif		75'530.29	80'590.00

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Compte de résultat pour l'exercice	Budget 2 0 1 6	Réalisé 2 0 1 6	Réalisé 2 0 1 5
	CHF	CHF	CHF
Produits			
<i>Produits issus des opérations de collecte</i>			
Subvention Canton de Genève	130'000.00	130'000.00	130'000.00
Subventions et dons de communes genevoises	4'000.00	2'950.00	4'000.00
Subventions fédérales	196'000.00	198'713.00	199'176.00
Subventions pharmas	50'000.00	50'000.00	30'000.00
Subvention rhumato-péd. non LAI	25'000.00	25'000.00	0.00
Cotisations, dons collectes	43'000.00	48'600.70	91'039.50
	448'000.00	455'263.70	454'215.50
<i>Produits issus des formations et cours</i>			
Participations diverses	142'000.00	126'564.50	138'357.90
	142'000.00	126'564.50	138'357.90
<i>Participation cantonale aux emplois de solidarité</i>			
	0.00	0.00	12'859.00
Total des produits	590'000.00	581'828.20	605'432.40
Charges			
<i>Charges imputables aux formations et cours</i>			
Charges directes	45'000.00	52'978.31	53'237.00
Salaires et charges sociales	48'000.00	40'517.90	49'028.70
Information au public	6'000.00	4'517.55	15'985.67
	99'000.00	98'013.76	118'251.37
<i>Charges administratives</i>			
Salaires et charges sociales	385'000.00	371'125.40	384'121.50
Frais d'administration	98'000.00	99'105.16	90'132.59
Amortissements	8'000.00	3'071.70	1'880.00
	491'000.00	473'302.26	476'134.09
Total des charges	590'000.00	571'316.02	594'385.46
Résultat d'exploitation	0.00	10'512.18	11'046.94

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Compte de résultat pour l'exercice (suite)	Budget 2 0 1 6	Réalisé 2 0 1 6	Réalisé 2 0 1 5
	CHF	CHF	CHF
Résultat d'exploitation	0.00	10'512.18	11'046.94
Produits financiers	1'000.00	0.00	8.30
Charges financières	-1'000.00	-1'035.55	-890.15
Charges exceptionnel	0.00	0.38	-2'872.15
Résultat avant variation du capital des fonds	0.00	9'477.01	7'292.94
Attribution fonds pharma	0.00	-50'000.00	-30'000.00
Attribution fonds rhumato-péd. non LAI	0.00	-25'000.00	0.00
Dissolution fonds rhumato-péd. non LAI	0.00	25'000.00	0.00
Dissolution fonds pharmas	0.00	40'000.00	20'800.00
Résultat de l'exercice avant répartition	0.00	-522.99	-1'907.06
./. Part revenant à l'Etat	0.00	0.00	0.00
Résultat annuel (avant allocation au capital de l'organisation)	0.00	-522.99	-1'907.06
<u>Allocation/Utilisation :</u>			
Allocation à la perte cumulée pour la période de subvention à charge de l'association	0.00	522.99	1'907.06
	0.00	0.00	0.00

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Tableau de financement	2 0 1 6	2 0 1 5
	CHF	CHF
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</u>		
Résultat de l'exercice après répartition	-523	-1'907
Amortissement d'immobilisations corporelles	3'072	1'880
Diminution (augmentation) des actifs de régularisation	5'089	-44'688
Augmentation (diminution) de créanciers	368	2'278
Augmentation (diminution) des passifs de régularisation	-9'047	-9'105
Part de subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat de prestation	-5'858	0
Augmentation (diminution) du capital des fonds	10'000	9'200
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	3'101	-42'342
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</u>		
Diminution (augmentation) immobilisations	-3'592	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-3'592	0
<u>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</u>		
	0	0
Total des flux de fonds	-491	-42'342
<u>Variation des disponibilités</u>		
Liquidités en début d'exercice	12'400	54'742
Liquidités en fin d'exercice	11'909	12'400
Variation des disponibilités	-491	-42'342

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Tableau de variation du capital au 31 décembre 2016

	Situation au 01.01 CHF	Attribution CHF	Utilisation CHF	Situation au 31.12 CHF
Capital des fonds				
Fonds pharma	20'000	50'000	40'000	30'000
Fonds rhumato-péd. non LAI	0	25'000	25'000	0
Total du capital des fonds	20'000	75'000	65'000	30'000
				0
Capital de l'organisation				
Fonds liés	37'137			37'137
Fonds libres	-20'611			-20'611
Part de subvention non dépensée 2015-2016 (acquis à l'Association)	-1'907	-523		-2'430
Total du capital de l'organisation	14'619	-523	0	14'096

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Tableau de variation du capital au 31 décembre 2015

	Situation au 01.01 CHF	Attribution CHF	Utilisation CHF	Situation au 31.12 CHF
Capital des fonds				
Fonds pharma	10'800	30'000	20'800	20'000
Total du capital des fonds	10'800	30'000	20'800	20'000
Capital de l'organisation				
Fonds liés	37'137			37'137
Fonds libres	-46'950	26'339		-20'611
Part de subvention non dépensée 2011- 2014 (acquis à l'Association)	26'339		-26'339	0
Part de subvention non dépensée 2015- 2016 (acquis à l'Association)		-1'907		-1'907
Total du capital de l'organisation	16'526	24'432	-26'339	14'619

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016

1. Informations générales

1.1. Forme juridique

Association non inscrite au Registre du commerce

1.2. Siège

Rue Merle d'Aubigné 22 – 1207 Genève

1.3. But

Promouvoir et coordonner la lutte contre le rhumatisme dans le Canton de Genève en s'efforçant d'en atténuer les conséquences sociales et économiques par l'information, la prévention et l'assistance sociale.

1.4. Comité

Avec signature collective à deux :

Nicolas Buchs, Président
Bertrand Buchs, Vice-Président
Andrew Arpidone, Trésorier
Etienne Roux, Secrétaire général

Sans signature :

Bernard Dupont
Patrick Crausaz
Cem Gabay
Pierre Hoffmeyer
Marc Sinniger
Françoise Sulser
Bernard Tochon

Aucune indemnité versée en 2016 (idem 2015)

1.5. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps était inférieure à 10 durant l'année 2015 (idem 2014).

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016

1.6. Contrats de prestations

L'Association est au bénéfice d'un contrat de prestations conclu avec la *Direction générale de la santé* du *Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé* pour les années 2015-2016 ainsi que d'un sous-contrat de prestations conclu avec la *Ligue suisse contre le rhumatisme* relatif aux aides financières pour l'encouragement de l'aide aux invalides en vertu de l'article 74 LAI pour les années 2015 à 2018.

2. **Principes de présentation des comptes**

2.1. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes de la *Ligue genevoise contre le rhumatisme (LGCR)* a été établie conformément aux principes des recommandations *Swiss GAAP RPC*. Elle donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la *LGCR*.

Les états financiers sont également conformes à la directive de l'Etat "EGE-02-04_v4 Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques" ainsi qu'à la directive de l'Etat "EGE-02-07_v1 : Traitement des bénéfices et des pertes des entités subventionnées".

2.2. Principes retenus pour l'établissement du bilan et la comptabilisation

Les fondements de la présentation des comptes et de l'établissement des rapports sont :

- a) la continuation de l'exploitation (going concern) et
- b) l'importance significative (materiality).

Le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif a été retenu ; l'évaluation des postes au bilan s'effectue à la valeur nominale à la date du bilan.

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016

2.3. Principes retenus pour l'établissement du compte d'exploitation

Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés.

Les comptes d'exploitations se décomposent en plusieurs parties ; acquisitions de moyens (produits issus des opérations de collecte), charges d'exploitation et résultat financier.

Le poste « charges administratives » englobe l'ensemble des coûts imputables à la direction, à l'administration et aux finances, ainsi que les autres frais générés par la conduite des activités de la LGCR.

Le résultat financier tient compte des charges et des produits issus de la gestion de fortune.

3. Explications relatives au bilan

3.1 Liquidités et titres

Ce poste englobe les avoirs des comptes caisse et des comptes postaux.

3.2 Actifs de régularisation

Ce poste comprend les charges payées d'avance et des produits à recevoir de l'exercice à la date du bilan.

<u>Charges payées d'avance</u>	2016	2015
	CHF	CHF
Primes d'assurance	12'751	11'059
Soldes assurances sociales	5'420	0
Loyers janvier	4'571	4'471
Abonnements	699	843
Colonie	2'700	2'700
Total charges payées d'avance	26'141	19'073

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016

<u>Produits à recevoir</u>	2016	2015
	CHF	CHF
Dons	0	5'700
Convention CHUV	2'400	4'800
Subvention pharma	30'000	30'000
Indemnités liées aux salaires	0	4'057
Total produits à recevoir	32'400	44'557
Total actifs de régularisation	58'541	63'630

3.3 <u>Mobilier, Matériel</u>	2016	2015
	CHF	CHF
Valeurs au 01.01	4'560	6'440
Acquisitions de l'exercice	0	0
Désinvestissements de l'exercice	0	0
Valeurs au 31.12	4'560	6'440
./. Amortissements de l'exercice (20%)	-1'880	-1'880
Valeur nette au 31.12	2'680	4'560

3.4 <u>Informatique</u>	2016	2015
	CHF	CHF
Valeurs au 01.01	0	0
Acquisitions de l'exercice	3'592	0
Désinvestissements de l'exercice	0	0
Valeurs au 31.12	3'592	0
./. Amortissements de l'exercice (20%)	-1'192	0
Valeur nette au 31.12	2'400	0

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016

Les biens ont été inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements obligatoires. Pour ces derniers, le principe de l'amortissement linéaire au long de la durée d'exploitation estimée des différentes catégories de biens a été appliqué. Il n'existe pas d'inventaire physique.

3.5 Comptes de régularisations du passif

Ce poste comprend les charges à payer ainsi que les produits issus des formations et cours reçus d'avance.

<u>Charges à payer</u>	2016	2015
	CHF	CHF
Location institution santé	1'500	2'952
Charges sociales	0	14'571
Honoraires de révision	3'000	1'620
Honoraires de comptabilité	15'000	8'000
Frais administratifs divers	0	889
Total charges à payer	19'500	28'032
<u>Produits reçus d'avance</u>	2016	2015
	CHF	CHF
Formation et cours	9'288	9'803
Total produits reçus d'avance	9'288	9'803
Total passifs de régularisation	28'788	37'835

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016

3.6 <u>Fonds Pharmas</u>	2016	2015
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	20'000	10'800
Attribution au fonds	50'000	30'000
Utilisation du fonds	-40'000	-20'800
Capital du fonds au 31.12	30'000	20'000

Ce fonds est constitué d'aides financières accordées par des pharmas, destinées à financer un poste d'infirmière en rhumatologie pédiatrique romande.

3.6 <u>Fonds rhumato-péd. non LAI</u>	2016	2015
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	0	0
Attribution au fonds	25'000	0
Utilisation du fonds	-25'000	0
Capital du fonds au 31.12	0	0

Ce fonds est constitué d'une financière privée, destinée au financement d'un poste d'infirmière spécialisée prenant en charge les enfants et adolescents ayant une maladie rhumatismale en Suisse romande et ne pouvant pas bénéficier d'une subvention de la part de l'Office fédéral des assurances sociales.

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016

3.8 Capital de l'organisation

Ce poste englobe le patrimoine de l'établissement et les fonds non affectés de la LGCR. Le poste *fonds de réserve* est constitué par le don *Comby*. Ce don a été effectué au profit de la LGCR pour une libre affectation et sera utilisé pour soutenir des projets.

En référence au contrat de prestation 2015-2016 entre la *République et Canton de Genève* et la *Ligue genevoise contre le rhumatisme*, la perte annuelle de fonctionnement au 31 décembre 2016 d'un montant de CHF 523 (2015 = CHF 1'907) a été reportée au compte "part de subvention non dépensée 2015-2016".

4. Principes retenus pour l'établissement du tableau de financement

Le calcul des flux est effectué selon la méthode indirecte.

Le poste du bilan intitulé « liquidités » représente le capital pris en compte pour le tableau de financement.

5. Autres informations

5.1 Rapport de performance

Nous signalons que le rapport de performance fait l'objet d'un document distinct.

5.2 Bénévolat

Les heures bénévoles ont représenté un total de 330 heures en 2016 (idem en 2015).

5.3 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun élément postérieur à la date du bilan n'a été identifié